



Orléans, le

La Rectrice 1 2 MARS 2019 Chancelière des Universités

à

Rectorat

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,

Division Académique des Moyens

DAM 3 1**/18** /2019

Dossier sulvi par : Christine DUBOIS Barbara ALBAREL

T 02 38 79 38 62 dam.budget2@ac-orleanstours.fr

PEVS

Anne-Marie BEAUNE-DOUARD Correspondante Académique Ecole Ouverte Tél: 02 38 79 39 36 Fax: 02 38 79 39 07

ce.pvs@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne 45043 Orléans Cedex 1 Objet: Projets pédagogiques et éducatifs 2019-2020 - Saisie dans PPE

Votre établissement peut bénéficier de crédits pédagogiques et éducatifs au titre des actions suivantes :

- ateliers artistiques
- ateliers de culture scientifique et technique
- actions internationales
- expérimentations et innovations
- classe à Projet d'Education aux Médias

L'octroi de ces crédits se fait dans tous les cas par appels à projets. Une commission de sélection académique procède à la validation des projets, en s'attachant à la cohérence des actions proposées au regard notament du projet d'établissement. De façon à rester dans l'enveloppe académique dédiée, la commission reste très vigilante au fait que les projets soumis répondent aux critères définis au niveau académique pour chaque type d'action.

Il importe donc de prendre connaissance de ces critères dans les notices relatives aux différentes actions, lesquelles figurent sur PPE sous la rubrique « circulaires et documents techniques ».

Pour rappel, concernant les projets innovations/expérimentation, les moyens attribués ont pour but de permettre à l'équipe engagée de se concerter pour analyser l'action et établir un compte rendu afin de communiquer sur l'action. Ainsi, les moyens permettent un accompagnement mais ne visent pas à financer leur fonctionnement.

L'appel à projets se fera comme chaque année via l'application PPE, laquelle sera ouverte du 12 mars 2019 au 3 mai 2019. La commission académique se déroulera début juin de sorte que les notifications interviendront fin juin.

Te veus en rumande Pour le recteur et nar délégation Le secrétaire général de l'académie

Katla Béguin

Michel DAUMIN

CPI: Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'académie, Directeurs des services départementaux de l'Education nationale.